

Summeraktivitäten 2023 – Activités d'été 2023



Inscription pour les enfants du cycle 2

Nom et Prénom de l'enfant : _____

A REMETTRE A LA MAISON RELAIS 5 JUIN 2023 AU PLUS TARD !!

JUILLET	7.00-7.30	7.30-8.00	8.00-08.30	8.30-09.00	9.00-09.30	09.30-10.00	10.00-12.00	12.00-13.00	13.00-14.00	14.00-16.00	16.00-17.00	17.00-17.30	17.30-18.00	18.00-18.30	18.30-19.00
LUNDI 17															
MARDI 18															
MERCREDI 19															
JEUDI 20															
VENDREDI 21															

JUILLET	7.00-7.30	7.30-8.00	8.00-08.30	8.30-09.00	9.00-09.30	09.30-10.00	10.00-12.00	12.00-14.00	14.00-16.00	16.00-17.00	17.00-17.30	17.30-18.00	18.00-18.30	18.30-19.00
LUNDI 24														
Mardi 25														
MERCREDI 26														
JEUDI 27														
VENDREDI 28														

Date : ___/___/2023

Signature : _____

Quelques informations importantes concernant votre inscription pendant le 17.07 au 28.07.2023 :

- Veuillez remettre votre fiche d'inscription jusqu'à 5 juin 2023 au plus tard.
- Pour des raisons organisationnelles aucune inscription ne pourra être acceptée après ce délai.
- Les plages marquées en couleur orange sont des plages fixes. Ces plages sont réservées aux activités d'été 2023. Lors de ces plages, vous ne pourriez pas récupérer vos enfants.

ATTENTION : Toute absence non justifiée aux activités d'été signalée après le délai d'inscription sera quand-même facturée sauf en cas de maladie et sur présentation d'un certificat médical.

- Les plages marquées en bleu clair se sont les plages habituelles de la Maison Relais. Toute annulation doit être signalée par écrit (via mail) au plus tard pour le jeudi (12.00 heures) qui précède la semaine d'inscription. Passé ce délai, il ne sera pas possible d'en tenir compte pour la facturation.

Nos meilleures salutations

Pour l'équipe éducative,

Jill Van Der Weken
Responsable remplaçante
Maison Relais Aerenzdall